



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

LIBELLE DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous est conducteur dans une entreprise dont le dépôt est à RIOM (63).
 La prise en charge à lieu place de l'Église, à 5 minutes du dépôt.
 Vous emmenez 42 personnes faisant partie d'un groupe de Seniors, à Millau (12), pour visiter le viaduc autoroutier et le site environnant.
 La distance du déplacement est de 240 km.
 Le guide en charge de la visite du viaduc vous attend sur place à 9 h 30 ; la visite dure 3 heures ; un repas est prévu sur place à partir de 12 h 30. ; l'heure du retour vers RIOM est programmée à 15 h 00.
 La vitesse moyenne de déplacement est de 80 km/h.
 A l'aide d'une carte de France, repérez l'itinéraire à suivre pour ce voyage.
 Déterminez l'heure de départ de RIOM et celle du retour pour cette même ville. Commentez l'utilisation du chronotachygraphe au regard des différentes activités de la journée. Utilisez le tableau ou un « paper board » si besoin.

Modifications du jury :

.....

.....

.....

Compétences professionnelles		Critères d'observations	Evaluation			
			TI	I	S	TS
C1.1	Organiser un déplacement.	Le transport est identifié (urbain, interurbain, tourisme). Le parcours, l'itinéraire, le service et les contraintes horaires sont identifiés. <u>En urbain :</u> Le trajet, les dessertes, les heures de dessertes sont judicieusement reportés sur un plan ou sur une carte en tenant compte des contraintes données, notamment des correspondances. <u>En tourisme :</u> Le type de transport est identifié. Le véhicule non compatible avec les conditions du voyage est refusé.				
C1.2	Identifier le véhicule.	L'adéquation ou non-adéquation entre passagers et véhicule est déterminée. Le véhicule non conforme est refusé. La décision d'embarquer ou non les passagers est motivée. Les documents nécessaires sont reconnus et sélectionnés. Les conditions d'utilisation des accessoires et équipements sont identifiés.				

Légende : **TI** : Très insuffisant 0 à 4 ; **I** : Insuffisant de 5 à 9 ; **S** : Satisfaisant de 10 à 14 ; **TS** : Très satisfaisant 15 et + . **Note /60**

CAP AGENT D'ACCUEIL CONDUITE ROUTIERE TRANSPORT DE VOYAGEURS	Session 2013	Sujet
EP1 – Préparation du déplacement, prise en charge et maintenance du véhicule	Durée : 0 h 30	S 1/1
Phase 1 : préparation et gestion du déplacement	Coefficient : 3	